

FORMATION CONTINUE

# Inventaire des structures de signalisation (GSS) - MTMD

## PRÉSENTATION

### IMPORTANT!

**Un nouveau système d'authentification a été mis en place. Pour les personnes externes, la création d'un compte est requise.**

**Aide à la connexion**

### Contexte

L'inventaire est une étape importante du cycle de vie des structures de signalisation. Un inventaire à jour permet d'assurer une gestion efficace du parc des structures de signalisation sous la responsabilité du MTMD. De plus, une bonne connaissance des différents types de structures de signalisation et des éléments d'assemblage permettra aux inspecteurs qualifiés de détecter les déficiences des éléments structuraux et prendre les mesures de sécurité qui s'imposent.

### Présentation

- Maîtriser les notions importantes concernant les différents types de structures de signalisation aérienne et latérale, ainsi que les éléments d'assemblage propres à chaque type de structure;
- Expliquer le fonctionnement du module inventaire du système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

### Public cible

Ingénieurs et techniciens du domaine des structures ayant à réaliser la saisie et la correction d'inventaire ainsi que des inspections de structures de signalisation.

#### DURÉE

**7.75 heures**

#### TARIF RÉGULIER

**665 \$**

#### TARIF PRÉFÉRENTIEL

**605 \$**

#### OÙ ET QUAND

#### Formation à distance

**13 mars 2025**

*Date limite d'inscription : 28 février 2025*

#### Renseignements

450 463-1835, poste  
61710

1 888 463-1835, poste  
61710 (sans frais)

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transports et de la Mobilité durable et à certains organismes publics.

## Condition d'accès

Cette formation est obligatoire dans le cadre des Contrats à exécution sur demande avec plusieurs prestataires (CEDPP) pour des mandats d'inventaire et d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier. Elle s'adresse plus spécifiquement :

- Au chargé de projet, à l'ingénieur responsable de l'inspection et au technicien dédié à l'inventaire des structures de signalisation et à l'inspection générale des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation.

**Ce cours est préalable à la formation «Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation», pour ceux qui veulent se qualifier pour faire de l'inspection des systèmes électrotechniques.**

## Note

**Précision sur le cours :**

- Formation en ligne via la plateforme **Teams**.
- **Examen en présence au Campus de Longueuil. Aucune exception ne pourra être consentie.**
- À la demande du MTMD, **les cellulaires et autres appareils électroniques sont interdits durant l'examen.**

**Matériel nécessaire :**

- Manuel d'inventaire des structures de signalisation (fourni). Version électronique interdite durant l'examen.
- Ordinateur **avec caméra active (obligatoire)**

## CONTENU

### Contenu

Structures de signalisation latérale et aérienne; règles et principes établis pour l'identification, la saisie et la mise à jour de l'inventaire au système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

## PERSONNE FORMATRICE

**David Bédard-Dupuis, ing.**

Diplômé de l'Université Laval en génie civil, Monsieur Bédard-Dupuis est à l'emploi de la fonction publique depuis 2015 à titre d'ingénieur spécialisé en structures de signalisation, d'éclairage et de signaux lumineux.

Son parcours à la Direction générale des structures l'a amené à réaliser différents mandats relatifs à la conception, l'inspection, la gestion et l'évaluation de la capacité portante des supports d'équipements routiers pour différentes directions territoriales du Ministère des Transports du Québec.

Il est présentement responsable des formations MTQ - Gestion des systèmes électrotechniques: Inventaire, inspection et entretien et MTQ - Structures de signalisation: Inventaire, inspection et entretien.

## TARIFS ET HORAIRE

### Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Tarif hâtif	605,00 \$
Inscription régulière	665,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut :

- Les frais d'inscription;
- Les frais de gestion du dossier;
- L'Impression et livraison du matériel pédagogique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

### Politique d'annulation et d'abandon

### Horaire

#### FORMATION À DISTANCE

**13 mars 2025**

- 8 h 45 à 16 h 30
- **Examen en présence au Campus de Longueuil, le 14 mars de 14 h 30 à 15 h 30 (durée : 1 h)**

# ACCREDITATION OU PARTENARIAT

## Accréditations

### Ministère des Transports et de la Mobilité durable



En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. **\*Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**

### Ordre des ingénieurs du Québec



Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, nos activités de formation sont admissibles en vertu des articles 2 à 10 du [Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs](#) (RLRQ, c. I-9, r. 9) de l'OIQ.